

Communiqué

Pour diffusion immédiate

SoinsSantéCAN publie des pratiques judicieuses pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation reliés à la santé

Le 11 avril 2018 (Ottawa) – SoinsSantéCAN, le porte-parole national des organisations de soins de santé et des hôpitaux de recherche et hôpitaux communautaires, publie un rapport intitulé « Favoriser la réconciliation dans les soins de santé au Canada – Des pratiques judicieuses pour les leaders en santé » qui recommande dix pratiques judicieuses pour orienter les leaders en santé dans leurs efforts visant à promouvoir la réconciliation et à abolir les disparités entre les résultats en santé des Autochtones et ceux des non-Autochtones.

« Plusieurs organisations de soins de santé ont du mal à savoir par où commencer pour faire suite aux appels à l'action de la Commission. J'espère que ce rapport les aidera à entreprendre quelques mesures concrètes pour les lancer sur une bonne voie, » a affirmé l'un des co-auteurs du rapport, la Dre Lisa Richardson, Médecin de chevet, Division de la médecine interne générale et co-responsable du Programme d'enseignement en matière de santé des autochtones à l'Université de Toronto.

Ce rapport qualifie de « pratiques judicieuses » les mesures autochtones localement appropriées qui contribuent à assurer des conditions durables et équitables. Ces pratiques judicieuses visent à promouvoir la réconciliation au sein des organisations et des établissements de santé tout en reconnaissant que le progrès passe également par des changements systémiques aux politiques, au financement et à la gouvernance. Dans ce contexte, les mesures à prendre pour favoriser la réconciliation dans les soins de santé consistent à :

- promouvoir les changements aux politiques et aux systèmes;
- engager les communautés,
- recruter et maintenir en poste du personnel et des fournisseurs de soins de santé autochtones;
- encourager l'antiracisme et la sécurité culturelle dans l'éducation;
- améliorer les soins et les résultats en santé des clients autochtones.

« Les leaders en santé du Canada ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre les effets du racisme et du colonialisme qui contribuent aux écarts importants et persistants que nous observons aujourd'hui en santé et c'est d'ailleurs l'un de leurs plus grands défis que d'assumer ce rôle. Nous espérons que ces pratiques leur donneront des orientations utiles pour le relever », a déclaré Paul-Émile Cloutier, président et chef de la direction de SoinsSantéCAN.

Un sommaire des pratiques judicieuses auxquelles souscrit le rapport est joint au présent communiqué.

« Le projet de réconciliation dans son sens large est l'affaire de tous les Canadiens. Les leaders en soins de santé ont toutefois un rôle clé à jouer en utilisant leur plateforme pour intégrer les principes de la réconciliation dans la prestation quotidienne des soins de santé », a déclaré le Dr Alika Lafontaine, membre du conseil d'administration de SoinsSantéCAN et chef de file reconnu en santé autochtone.

.../2

Communiqué

/2

Le rapport, qui est basé sur des entrevues réalisées auprès d'intervenants clés, une revue de la littérature et des études de cas de plusieurs organisations de soins de santé, s'inscrit dans le suivi accordé à la motion principale du Grand débat sur les soins de santé au Canada voulant que la mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation soit la priorité numéro un de la communauté des soins de santé.

SoinsSantéCAN transmettra le rapport à la ministre des Services aux Autochtones et verra comment nous pouvons unir nos efforts pour faire avancer les questions soulevées dans le rapport.

La version anglaise du rapport « Favoriser la réconciliation dans les soins de santé au Canada – Des pratiques judicieuses pour les leaders en santé » est disponible [ici](#) – la version française sera disponible sous peu.

SoinsSantéCAN est le porte-parole national des organisations de soins de santé et des hôpitaux des quatre coins du Canada. Nous encourageons la découverte et l'innovation éclairées et continues, orientées vers des résultats, dans tout le continuum des soins de santé. Nous agissons de concert avec d'autres pour améliorer la santé de tous les Canadiens, pour renforcer les capacités d'offrir des soins de grande qualité, et pour optimiser la valeur des programmes de soins de santé financés par des fonds publics.

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Lucie Boileau

Directrice des communications, du marketing et des relations gouvernementales

lboileau@healthcarecan.ca

855 236-0213/613 241-8005, poste 205

portable: 613 462-5604

Recommandations de pratiques judiciaires : Sommaire

Changements aux politiques et aux systèmes

1. Soutenir les leaders locaux des Premières Nations, des Inuits et des Métis, conjointement avec leurs homologues nationaux de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis alors qu'ils négocient, développent, mettent en œuvre et évaluent des ententes de transformation de la santé, et plaider en faveur du changement dans les politiques et les systèmes.

Engagement des communautés

2. Identifier les principales parties intéressées dans l'engagement des communautés et établir des relations avec elles. Ces parties intéressées comprennent des représentants des autorités locales et régionales des Premières Nations, des Inuits et des Métis et des organisations locales de services de santé aux Autochtones; les clients autochtones et d'autres. En s'adressant aux principales parties intéressées, suivre les protocoles d'engagement établis par leurs organisations respectives. Créer des ententes de partenariats qui comprennent des mesures d'évaluation des processus et de responsabilisation pour toutes les initiatives communes ayant trait à la santé et au bien-être des Autochtones.
3. Inclure la réconciliation et l'équité en santé autochtone dans le plan stratégique des organisations.

Recrutement et rétention de personnel et de fournisseurs de soins de santé autochtones

4. Promouvoir la participation des Autochtones dans l'organisation en les recrutant pour occuper des postes de gouvernance et de direction; pour faire partie de cercles consultatifs, pour assurer les liens avec les communautés, pour faire partie des conseils des Aînés et assumer d'autres rôles; officialiser l'établissement de rapports et la reddition de compte basée sur les actions pour les leaders non autochtones afin de prévenir l'engagement symbolique et non significatif.
5. Recruter, maintenir en poste et guider le personnel et les fournisseurs de soins de santé autochtones à tous les niveaux de l'organisation, y compris en matière d'approvisionnement; créer des milieux de travail et d'apprentissage dans lesquels ils peuvent s'épanouir et dans lesquels l'indigénité et le savoir autochtone sont valorisés.

Antiracisme et sécurité culturelle dans l'éducation

6. Offrir une éducation antiraciste qui assure la sécurité culturelle à tous les membres de l'organisation; développer et mettre en œuvre des processus sécuritaires pour les employés et les clients afin de faire le bilan des expériences racistes ou non sécuritaires sur le plan culturel dans l'organisation; développer et mettre en œuvre des processus pour documenter ces cas et suivre les progrès.

7. Soutenir les apprenants autochtones dans les professions de la santé en créant des milieux d'apprentissage clinique sécuritaires et respectueux qui sont exempts de racisme et de discrimination; participer à des programmes de promotion des sciences de la santé auprès des plus jeunes étudiants.

Soins et résultats en santé des clients autochtones

8. Améliorer le parcours des clients autochtones par la prestation de soins et de programmes qui tiennent compte des traumatismes subis, comme les navigateurs autochtones, l'accès à des aliments et à des pratiques de guérison traditionnels, le soutien des Aînés et la guérison axée sur la terre; des initiatives particulières devraient découler des recommandations faites par des communautés, des conseillers et des clients autochtones locaux.
9. Dans les provinces et territoires où des données sur la race et l'ethnie sont disponibles, suivre les résultats en santé des clients autochtones par rapport aux clients non autochtones dans l'organisation; établir des ententes appropriées sur la gérance des données sur les Autochtones et en faire le suivi.
10. Comprendre et appuyer les changements visant à tenir compte des déterminants sociaux de la santé des Autochtones.